

À quoi servent les impôts ?

EnAvoirPour
MesImpôts .gouv.fr



À quoi servent les impôts ?

Le gouvernement français a lancé [fin avril 2023] une consultation pour solliciter l'avis des citoyens sur les impôts. En France, ces prélèvements remplissent trois grandes fonctions : ils permettent de financer les dépenses publiques, de redistribuer les revenus entre les ménages et d'orienter les comportements des ménages et des entreprises.

L'actualité

Le ministre des Comptes publics, Gabriel Attal, a lancé [fin avril 2023] l'opération « **En avoir pour mes impôts** ». Elle doit permettre aux contribuables de s'informer et de donner leur avis sur les objectifs et les priorités de la dépense publique. Tous vont recevoir un lien vers [un questionnaire en ligne](#), qui pourra également être rempli dans certains centres des finances publiques. Le gouvernement prévoit de publier le résultat au cours de l'été.

« Nos concitoyens souhaitent connaître et comprendre les dépenses publiques qui sont financées par les impôts qu'ils paient », a expliqué Gabriel Attal. Cette opération se tient en parallèle de la revue des dépenses publiques lancée début 2023 par le gouvernement. Les ministères sont tenus de recenser des pistes d'économies en amont des Assises des finances publiques – réunion de représentants du monde économique, de parlementaires ou encore d'élus locaux –, qui doivent se tenir avant l'été.

Un impôt est un versement obligatoire et sans contrepartie directe aux administrations publiques, selon la définition de l'institut national des statistiques Insee. Les impôts se distinguent des **cotisations sociales**, qui sont les versements effectués par les individus et les employeurs aux administrations de sécurité sociale et aux régimes privés et qui ouvrent droit à une prestation. Les impôts et les cotisations sociales forment les prélèvements obligatoires.

Les différents types d'impôts

L'**impôt sur le revenu** ou la **taxe foncière** sont des **impôts directs** : ils sont payés directement par les contribuables à l'État ou aux collectivités territoriales. Les impôts peuvent aussi être **indirects**. Ils sont alors collectés par un intermédiaire qui les reverse ensuite à l'État. Parmi ces derniers figurent la **taxe sur la valeur ajoutée** (TVA) ou la **taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques** (TICPE).

Les impôts sont payés par l'ensemble des agents économiques : les ménages (sur leurs revenus, leur patrimoine), les entreprises (sur leurs bénéfices, leur patrimoine, etc.) et les administrations publiques (taxe sur les salaires acquittée par les hôpitaux, par exemple). Tous paient également des impôts indirects sur les biens et les services. Le Parlement est le seul habilité à voter et à décider des impôts. Il le fait chaque année [en adoptant la loi de finances](#). Les collectivités territoriales fixent toutefois le taux des impôts directs qu'elles perçoivent, comme ceux de la taxe foncière.

Financer les dépenses publiques

Le premier rôle des impôts est de financer les dépenses publiques. Parmi ces dépenses figurent les services publics, qui comprennent l'entretien des routes, des forêts et des monuments historiques, la construction de nouveaux équipements, l'éducation des enfants et des jeunes, la sécurité, la justice ou encore la culture et les loisirs (bibliothèques, piscines, etc.). Les impôts permettent de financer ces opérations et de rémunérer le personnel qui s'occupe de leur fonctionnement.

L'impôt contribue aussi au **financement de la Sécurité sociale**. Ses caisses sont alimentées depuis 1991 par la **contribution sociale généralisée** (CSG), un impôt acquitté par la quasi-totalité des citoyens, et non plus seulement par les cotisations sociales. Les impôts financent enfin la **charge de la dette**, c'est-à-dire le paiement des intérêts des emprunts contractés par l'État. Les recettes de l'État français, tirées principalement des impôts mais aussi d'autres ressources telles que le produit des privatisations et des amendes, sont inférieures à ses dépenses depuis 1974, ce qui le contraint [à emprunter de l'argent](#).

En 2021, les impôts ont permis de récolter près de 741 milliards d'euros en France, hors impôts locaux, selon [les données de l'Insee](#). La TVA, acquittée par l'ensemble des citoyens, est par le montant récolté le premier impôt (184,8 milliards d'euros), devant la CSG (137,3 milliards) et l'impôt sur le revenu (79,8 milliards), acquitté par près de la moitié des foyers fiscaux.

Réduire les inégalités

Les impôts sont aussi utilisés dans un but social : ils permettent de **redistribuer les revenus** entre les riches et les pauvres afin de réduire les inégalités de revenus selon un principe de solidarité nationale. Cette fonction est remplie par les impôts dits progressifs, ceux dont [le taux augmente par tranche](#) au fur et à mesure que la valeur de l'assiette (l'élément taxé) s'accroît.

Il existe **trois impôts progressifs** en France : *l'impôt sur le revenu*, *l'impôt sur la fortune immobilière* et les **droits de succession**. Comme ils taxent plus lourdement les revenus ou patrimoines les plus élevés, ils permettent de réduire les écarts entre les revenus. Les autres impôts, dits **proportionnels** car leur taux est unique, ne jouent pas ce rôle.

À cette **redistribution dite « verticale »** s'ajoute pour l'impôt sur le revenu une **redistribution « horizontale »**, entre des personnes ayant les mêmes ressources, mais des charges de famille différentes, afin de rapprocher leur niveau de vie. C'est la fonction du **quotient familial**, qui divise le revenu imposable de chaque foyer en un certain nombre de parts, correspondant à sa composition.

Orienter les comportements

La troisième fonction des impôts est d'orienter les comportements des agents économiques.

L'objectif est de **favoriser des évolutions positives de la société**. Pour y parvenir, le législateur prévoit des **niches fiscales** qui réduisent le montant des impôts dus par certains contribuables dont les actions sont jugées bonnes pour l'emploi, l'investissement ou encore la croissance.

L'impôt vise aussi à **sanctionner les comportements ayant une externalité négative**, soit un effet négatif sur la société sans contrepartie monétaire. Par exemple, la **taxe carbone**, qui fait partie de la TICPE, est un prélèvement qui donne un prix aux émissions de CO₂, responsables du changement climatique.

L'impôt permet enfin de **réguler la consommation de certains « biens tutélaires »**, comme le tabac, en les taxant fortement. Les **biens tutélaires** sont ceux sur lesquels l'État exerce un contrôle afin d'encourager ou de décourager leur consommation. Ce concept est issu des travaux de l'économiste américain Richard Musgrave (1910-2007).

Pour aller plus loin

PROGRESSIVITE

Dans un article publié fin avril sur son blog, l'économiste François Ecalle détaille la notion de progressivité des impôts. En s'appuyant sur une étude de l'Insee, il démontre que les prélèvements obligatoires sont globalement très peu redistributifs en France.

[Lire son analyse.](#)

BIENS TUTELAIRES

Dans une étude publiée en 2010 dans la revue scientifique L'Actualité économique, les chercheuses en économie Valérie Clément, Nathalie Moureau et Marion Vidal se penchent sur les biens tutélaires. Elles expliquent ce que recouvre ce concept, comment il est apparu et les débats dont il fait l'objet chez les économistes.

[Lire leur étude.](#)

Source : <https://www.brief.eco/>